



UNION EUROPÉENNE

Ref. Ares(2022)6372295 - 15/09/2022

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET POUR LA REPUBLIQUE DE GUINEE
EQUATORIALE

Yaoundé,

15 SEP. 2022

NOTE VERBALE N° 0202 / 2022

La Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun et pour la République de Guinée Equatoriale présente ses compliments au Ministère des Relations extérieures et, faisant suite à la Note verbale n° 0185/2022, souhaiterait remercier ce Ministère pour les échanges francs, au cours du Dialogue Politique Structuré du 8 juillet, sur les questions de migration, y compris les questions de vérification de documents ainsi que les questions de réadmission des migrants en situation irrégulière telles que couvertes par l'article 25a du Code des Visas de l'Union européenne.

La Délégation confirme l'importance de maintenir un niveau de coopération élevé avec le Gouvernement du Cameroun sur cette thématique, notamment au travers la création d'un sous-comité de suivi « Migration », tel que proposé lors du Dialogue politique, où pourrait être traité un certain nombre de questions d'intérêt commun.

La Délégation se réjouit de la volonté des autorités camerounaises de s'engager sur cette question de la migration, élément important du partenariat entre l'UE, ses Etats-membres et la République du Cameroun et serait reconnaissante au MINREX de lui confirmer quand il serait disponible dans les prochaines semaines à organiser une première réunion du sous-comité « Migration ».

La Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun et pour la République de Guinée Equatoriale saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Relations extérieures du Cameroun les assurances de sa haute considération.

Ministère des Relations extérieures

Cc : Services du Premier ministre

Yaoundé

